

DELIBERATION N° 021

PORTE ECLUSE DES SABLES D'OLONNE
TRAVAUX DE MAINTENANCE DECENNALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Mise en service en 1964, la porte écluse délimite l'accès au bassin à flot du port de commerce.

Depuis son origine, des gros travaux de réparation et d'entretien ont été effectués.

Le prochain arrêt décennal est prévu du lundi 31 octobre au vendredi 02 décembre 2022.

L'Assemblée générale de la CCI Vendée du 29 mars 2021 a voté ces travaux prévisionnels à hauteur de 1 M€ HT.

Toutefois, le projet a été précisé, un appel d'offres organisé, un marché « Travaux notifié » notifié.

Le montant de l'opération est désormais **estimé à 1,35 M€ HT, soit un budget complémentaire de 350 000 euros.**

Organismes	Taux de participation	Montant HT
Conseil Départemental	50,00%	175 000,00 €
CCI autofinancement	50,00%	175 000,00 €
TOTAL HT		350 000,00 €

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le budget complémentaire de 350 K€ pour les travaux décennaux de la porte écluse du port des Sables d'Olonne

Quorum : 19
Votants : 23
Votes "pour" : 23
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

